

# **DECLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES SENEGALAISES**

## *SUR LA PROBLEMATIQUE ET LE PROCESSUS DE NEGOCIATION DES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE*

Le **Comité de Suivi Syndical sur l'Accord de Cotonou (CSS/AC)** a tenu les 8 et 9 avril 2008 un atelier au siège de la Fondation Friedrich Ebert aux fins d'évaluer le bilan des activités menées au cours de l'année 2007 et de dégager de nouvelles perspectives d'action en rapport avec la nouvelle donne que constitue la non – signature, au nom des 16 pays de la sous – région des APE à la date butoir du 31 décembre 2007.

Après la cérémonie d'ouverture présidée par Mme Karen ZIEMEK, Représentante – Résidente de la Fondation Friedrich Ebert (FES) qui a réitéré l'appui de son institution aux participants et aux organisations syndicales en général et prodigué ses encouragements au Comité, le camarade Elimane DIOUF, Président du CSS/AC, après avoir remercié la FES, a présenté le bilan des activités pour l'année 2007 qui a été marquée par des actions importantes au niveau national et international, mais aussi et surtout par la présence des organisations syndicales que leur légitimité autorise naturellement à occuper une place à part au sein de la société civile.

C'est ainsi que le Comité a eu à participer aux diverses actions menées au Sénégal au cours de l'année 2007 et particulièrement aux actions de mobilisation contre les APE qui se sont déroulées à l'échelle internationale (avril - septembre) et à des actions d'information à travers les médias.

Pour autant qu'ait été atteint l'objectif principal qui était de sensibiliser les organisations syndicales et leurs membres sur les enjeux et défis des APE et d'amener notre sous – région, la CEDEAO, à se défaire de la vision technocratique de l'intégration et du développement et à penser à l'impact des APE sur les conditions de vie et de travail des populations de la sous – région, il convient aujourd'hui d'affronter les questions liées à l'établissement d'une zone de libre – échange entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne, où seules les règles du marché gouverneraient les échanges commerciaux.

Aujourd'hui, les crises alimentaire et de l'énergie qui menacent tous les pays africains apparaissent comme des événements qui fondent plus encore la critique des APE conçus comme des instruments des politiques néo – libérales de marchés ouverts sans discernement, de dérégulation, de dé - protection des travailleurs, de délocalisations et de liberté totale pour les capitaux alors que les flux migratoires sont contrôlés à sens unique avec une sévérité sinon une répression insupportables.

Aujourd'hui, retombé le vaste élan qui a permis de différer jusqu'en juin 2009 la signature des APE sous leur forme actuelle, les travailleurs, artisans et petits producteurs de notre pays, dont le tissu industriel se délite alors que l'agriculture connaît un déclin incontestable, pourraient faire les frais d'une nouvelle version, certes édulcorée, mais aussi néfaste dans leurs conséquences.

Au moment où les limites de l'APE sont reconnues par tous et qu'ils semblent tendre, comme du temps des **Programmes d'Ajustement Structurel** (PAS), vers les politiques macro – économiques néo – libérales qui ont aggravé la paupérisation des populations, il devient urgent de reprendre le combat contre les APE et la logique néo – libérale de l'OMC pour exiger la formulation de véritables politiques économiques et commerciales axées sur le développement, politiques génératrices d'emplois de qualité, respectueuses des droits fondamentaux des travailleurs et sources de justice et de progrès social.

Le CSS/AC exhorte les **Organisations Syndicales** (OS) à profiter du nouveau délai de juin 2009 pour le partage de l'information, la conduite d'études d'impact économique et social des APE, leur implication dans le processus de négociation par les équipes d'experts de la CEDEAO/UEMOA, la diffusion par le Gouvernement du contenu des contre – propositions faites à l'Union Européenne et les alternatives qu'elles posent pour sortir notre sous – région du mal développement.

S'agissant des opportunités offertes aux **Acteurs Non Etatiques** (ANE) par l'Accord de Cotonou, le CSS/AC s'engage:

- ☞ *à contribuer au renforcement des capacités institutionnelles des organisations syndicales par la promotion de projets spécifiquement syndicaux;*
- ☞ *à contribuer, au sein des organisations syndicales, à l'appropriation des questions complexes liées au commerce international;*
- ☞ *à promouvoir des activités de formation au sein du CSS/AC;*
- ☞ *à travailler à la mise en place d'un Réseau syndical ouest – africain sur les questions liées au commerce international et au développement;*
- ☞ *à promouvoir l'unité syndicale à travers son propre exemple de cadre d'action unitaire;*
- ☞ *à développer la synergie avec la Plateforme des Acteurs Non Etatiques (PANE);*

Enfin, avant la clôture de l'atelier par Mme Karen ZIEMEK, les participants ont tenu à remercier à nouveau la FES sans laquelle la prise de conscience de l'impact des APE sur le monde du travail aurait souffert d'un désintérêt dommageable.

Fait à Dakar, le 9 avril 2008

*Le CSS/AC*